

BILAN DE LÉGISLATURE 2020 – 2025



RÉALISER, DÉVELOPPER, HARMONISER.

PRÉSERVER L'ÂME DE TROINEX

Chères Troinésiennes,
Chers Troinésiens,

Il y a presque 5 ans, alors que débutait cette législature, nous vous annonçons une ère de réalisations, après des années de réflexions et de projections. Le défi était de taille : accompagner l'arrivée, d'ici 2025, d'un millier d'habitants supplémentaires à Troinex, tout en préservant son âme de village.

Avec optimisme, nous vous dévoilons un programme de législature varié et dense. Il nous tenait particulièrement à cœur de préserver le lien social, de respecter la diversité des besoins de chaque génération, et d'assurer pour Troinex un développement harmonieux, et respectueux de l'environnement.

Ces cinq années ne furent pas de tout repos, et la Commune vécut plusieurs changements, notamment le départ de Mme Béatrice Hirsch, Adjointe au Maire, remplacée en février 2023 par M. Jean-Jacques Ronchietto.

Alors que la législature 2020-2025 touche à sa fin, l'heure est au bilan.

Pour cette raison, en reprenant chaque point du programme de législature fixé en 2020, nous avons élaboré ce document de synthèse, qui vous permettra de prendre connaissance des différentes actions et réalisations menées par les autorités communales.

Bonne lecture !



Marc Truan,
Adjoint au Maire



Guy Lavorel,
Maire



Jean-Jacques
Ronchietto,
Adjoint au Maire

RÉALISER TROINEX

Garantir le développement cohérent de la Commune

Finaliser le **Plan directeur communal** intégrant les travaux du Conseil municipal et les réflexions des habitants exprimées lors des ateliers participatifs comptait parmi les grands objectifs de cette législature. L'objectif est atteint : **le Plan est en cours de finalisation à l'hiver 2024.**

Créer une **place de village** au croisement des axes de **mobilité douce** : suite à la volonté de la Paroisse catholique de valoriser sa parcelle en construisant des immeubles, la Commune a pris en charge ce développement via un droit de superficie signé pour 99 ans avec l'Eglise catholique, afin de permettre de remplacer l'immeuble Dusonchet 1-3-5, un bâtiment obsolète sur le plan énergétique et impossible à mettre aux normes ; de libérer de l'espace et en faire une sorte de **poumon de verdure** le long du Nant-de-Sac tout en n'oubliant pas de reloger les habitants de cet immeuble.

La stratégie de développement de la **zone villas** de la Commune a été mise en œuvre à travers le Plan directeur communal en cours de finalisation.

Il s'agissait aussi d'élaborer le **projet d'agrandissement de l'école**, en lien avec l'augmentation de la population. Il est désormais en cours, et **le magnifique pavillon scolaire a été installé à l'été 2024**, pour permettre prochainement les premières étapes de la rénovation et de l'agrandissement. Le concours d'architecture devrait être lancé dans les mois à venir.

Soutenir l'économie locale et les liens de proximité

Afin d'offrir des services de proximité à la population, la Commune a encouragé la **venue de nouveaux acteurs économiques**. Elle a ainsi vu s'installer une fleuriste sur la place du village. Elle a également **apporté son soutien aux commerces locaux et à leurs divers travaux d'entretien**, comme cela a été le cas pour le tea-room/boulangerie, ou encore pour l'épicerie qui a été entièrement rénovée en 2021.

On projetait depuis longtemps de construire un **restaurant** au centre de l'Agospace.

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

En décembre 2023, le restaurant « Aux Terrasses de Troinex » a ouvert au cœur de la nouvelle zone sportive, en pleine activité depuis son ouverture en décembre 2023.

La Commune a également continué à favoriser la **production de proximité** et les **circuits courts** en soutenant les commerçants et en encourageant des synergies entre les producteurs locaux (maraîchers) et les commerces et entreprises de Troinex, notamment **en maintenant en circulation le « Marsillon », monnaie alternative** pour promouvoir le commerce local.

En 2020, l'objectif fixé était, outre maintenir nos excellentes **relations avec la communauté arménienne**, de réaliser la « Place d'Arménie » à l'angle de la route de Troinex et du chemin Lullin. Les excellentes relations avec la communauté arménienne se sont encore renforcées par la concrétisation d'un **projet de jumelage avec la ville arménienne de Tsaghkadzor**. Un voyage d'une délégation troinésienne a eu lieu dans ce but en mai 2024, et une délégation arménienne a été accueillie à Troinex en octobre 2024 pour poursuivre les échanges. Bien que la réalisation d'aménagements soit encore à venir, la place d'Arménie est devenue une réalité.

Poursuivre les mesures garantissant la sécurité du village

La Commune a continué à assurer sa sécurité à travers des mesures de prévention, l'optimisation de systèmes de vidéosurveillance, des rondes de surveillance, ou encore l'organisation de séances d'information et de sensibilisation de la population et des aînés. La vidéosurveillance du patrimoine bâti et au parc de la Drize, notamment, a été améliorée. A l'été 2024, une campagne a été menée par les services de Police municipale de Veyrier, afin de sensibiliser les Troinésien-ne-s aux risques de cambriolages.

L'objectif de **collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM)** pour œuvrer en **médiation** contre le bruit et/ou les incivilités, a été poursuivi de manière intense, grâce notamment au **nouveau local des jeunes qui a vu le jour à l'été 2023**. Un travail sur l'inclusion des filles a également été mené.

Mettre en place un **plan de stationnement** des véhicules, clarifier les zones et étudier la mise en place d'un **macaron** pour les riverains était l'un des objectifs au programme de cette législature. **Un plan de stationnement et une zone à macaron sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2023, suivis de la mise en place dès le 1^{er} mai 2024 d'un abonnement pour le stationnement dans le parking couvert de la Mairie**, dans le souci d'une lutte efficace contre les voitures-ventouses sur le domaine public. Un bilan de la réglementation du stationnement, établi à l'automne 2024, a démontré les résultats positifs de ces mesures.

Afin de favoriser le contrôle des mesures mises en place pour la **pacification de nos routes**, et de répondre aux souhaits des habitants concernant notamment la sécurité, le bruit et la lutte contre les cambriolages, **la collaboration a été intensifiée avec les services de Police municipale de Veyrier**. Elle est désormais étroite et régulière.

Conserver des finances équilibrées

S'agissant de garantir l'**équilibre financier de la Commune**, sans baisser les prestations ni augmenter l'imposition et en développant les infrastructures de manière progressive, on peut constater que **les développements ont été faits et que les finances sont restées saines**. Toutes les dépenses infrastructurelles ont été anticipées, et sont arrivées en phase avec le développement de Troinex.

L'équilibre budgétaire de la Commune a été maintenu, en s'appuyant sur les **projections de la fiscalité** liée à l'arrivée de nombreux habitants. Les frais de fonctionnement et les investissements sont équilibrés.

Comme prévu, certaines tâches ont été mutualisées avec les communes voisines, en particulier le développement de la coopération avec les agents de Police municipale de la commune de Veyrier (pour la prévention contre les cambriolages notamment), et encore avec des événements tels que les promotions citoyennes Veyrier-Troinex, ou encore l'atelier impôts destiné aux jeunes des deux communes.

DÉVELOPPER TROINEX

Consolider l'offre d'accompagnement aux familles

La Commune projetait d'ouvrir une **crèche communale**, pour améliorer l'offre d'accueil pré-scolaire. Elle a ainsi développé un partenariat avec Little Green House, qui compte 3 crèches dans le canton de Genève et 9 ailleurs en Suisse. La nouvelle crèche a été inaugurée en juin 2023, avec des prestations multi-âges et bilingue français-allemand.

Des **parcs de jeux** pour enfants, adaptés à tous les âges, ont été développés. Les plus jeunes sont désormais intégrés dans les **activités des travailleurs sociaux hors murs (TSHM)**. L'offre d'activités d'été à l'**Agorespace** a été améliorée. Les **actions proposées par les jeunes** ont été encouragées.

La Commune a activement encouragé les **associations** qui proposent des activités pour la jeunesse, notamment par son soutien à la mise en place d'une Jeunesse de Troinex en lui offrant de prononcer, en 2023, le discours du 1^{er} août.

La Commune voulait se doter d'un nouveau **local pour les jeunes**. Ce nouveau local, au sein de la nouvelle zone sportive, a été inauguré à l'été 2023 et fait l'objet d'une bonne fréquentation de la part des jeunes.

S'agissant de créer des logements étudiants dans un bâtiment communal, **des logements pour étudiants et des coopératives** étaient prévus dans le projet de PLQ Lullin.

Encourager les loisirs de proximité

Des **espaces** et des **promenades** pour permettre des loisirs de proximité à tout âge ont été aménagés.

Les **initiatives des habitants** organisant des activités sur la Commune ont été encouragées, par le biais du site Internet de la Mairie ou encore de la liste des sociétés communales publiée dans le magazine Troimag.

Les **apéritifs des 4 saisons** délocalisés sur la Commune ont été poursuivis, avec la participation des habitants.

Des **espaces de détente** aux parcs Malbine et de la Drize, ainsi qu'au jardin de Colchique, ont été développés. Des zones pour pique-niques familiaux, grillades etc., sont désormais mises à disposition.



Parmi les grands défis qu'il me tenait à cœur de relever durant cette législature, j'aimerais souligner la réalisation de la crèche, l'aménagement de la zone autour de l'Agorespace, la création du nouveau local des jeunes, l'ouverture du restaurant de la zone sportive, ainsi que l'avancée du projet de rénovation et d'agrandissement de l'école, pour lequel nous avons anticipé l'arrivée des nouveaux habitants avec la construction du pavillon scolaire provisoire.



Guy Lavorel,
Maire



POUR DAVANTAGE DE VIVRE ENSEMBLE

Avec l'aménagement de la nouvelle zone sportive en juin 2023, une zone de détente et de rencontres a été aménagée autour de l'**Agorespace**, comme le prévoyait le programme.

Favoriser le développement de l'offre culturelle

La Commune a poursuivi son soutien au **festival Assemblage'S**, événement culturel de dimension intercommunale, en favorisant la pérennité du festival.

Elle a poursuivi l'accompagnement des **acteurs culturels communaux**, notamment la **Ferme Rosset** (expositions et concerts).

Troinex a favorisé des **événements culturels sur son territoire communal**, notamment Théâtreinex.

Un projet de taille était celui de créer une **Ferme de la culture**. Le concours d'architecture a eu lieu, et le bureau lauréat a été présenté en septembre 2023. En avril 2024, un crédit a été voté pour financer l'étude du projet définitif. La Ferme de la culture est désormais un projet concret !

Collaborer avec les **communes voisines** pour des projets culturels afin de diversifier l'offre a également été au programme de cette législature. Des projets communs ont vu le jour, notamment un **projet transfrontalier avec les communes françaises et suisses du bas du Salève**.

Permettre le sport de proximité

Avec notamment la nouvelle zone sportive inaugurée en 2023, et en particulier l'espace de street workout qui met à disposition des appareils de gymnastique, la Commune a continué d'encourager la pratique du sport à tout âge par des **aménagements dans les espaces publics**.

La Commune a poursuivi le **soutien aux associations sportives communales**, en particulier le Tennis Club pour lequel elle a créé des locaux et proposé de nouvelles infrastructures.

Lorsque l'occasion s'est présentée, elle a œuvré pour aider les **jeunes sportifs** troinésiens de haut niveau.

Elle a également favorisé **l'organisation de manifestations sportives** de proximité, comme le tournoi de l'Agorespace.

Comme prévu, dès 2023, **le Tennis Club s'est vu aménager un espace dédié dans la nouvelle zone sportive**, avec 3 terrains (et un 4^{ème} terrain ponctuellement disponibles), ainsi que la construction d'un cabanon.

Renforcer la cohésion sociale

La Commune a augmenté la présence des TSHM pour les jeunes de 12 à 25 ans.

La Commune a veillé à l'élaboration d'une **politique sociale** intégrant les enjeux de la naissance au grand âge.

Elle a pu développer un **programme d'accueil des nouveaux habitants** afin de faciliter leur intégration à la vie communale. Les nouveaux habitants ont été accueillis par une visite des lieux-clé du village, suivie d'une présentation officielle de la Commune.

La **permanence sociale** et les réponses aux demandes d'aide individuelle ont été renforcées.

Des **logements d'urgence** ont été mis à disposition, notamment les appartements mis à la disposition de l'Hospice Général.

Promouvoir le lien social entre les âges

Les **activités intergénérationnelles** et les **ateliers thématiques** pour les aînés ont été développés, par exemple avec des lectures communes organisées conjointement par la bibliothèque communale et la crèche, ou encore des ateliers d'aide informatique, notamment.

S'agissant de prévoir des **appartements adaptés pour les aînés** en perte d'indépendance dans les futurs projets, un habitat pour seniors était prévu dans le développement du plan localisé de quartier (PLQ) Lullin malheureusement refusé par la population.

La **collaboration entre les autorités communales et le Conseil des Anciens** a été favorisée et maintenue de manière régulière.

La **veille sociale** en cas d'événements à risque (pandémie, canicule ou autres) a été pérennisée : une veille est en place lors des épisodes de canicule et de tout autre événement à risque.

HARMONISER TROINEX POUR MIEUX VIVRE

Préserver notre environnement en laissant sa place à la nature et en économisant les ressources

Malgré la suppression de la déchetterie centralisée, la Commune a œuvré, avec sa responsable du développement durable, à **encourager une meilleure gestion des déchets tant des particuliers que des entreprises**. Les points de collecte (écopoints) ont été améliorés et le tri a fait l'objet de communications régulières, que ce soit par le biais du site Internet, du calendrier des déchets, du magazine Troimag, ou encore de circulaires.

S'agissant de la poursuite et de l'amélioration de la **récupération des déchets de cuisine**, afin de diminuer la quantité de déchets incinérés, la Commune a fait de cette question un souci central, en communiquant sur ses supports notamment.

Elle avait fixé l'objectif de **favoriser les concepts de très hautes performances énergétiques (THPE)** dans les nouveaux projets : la Commune a atteint cet objectif, notamment avec **le pavillon scolaire**, labellisé THPE et Bois suisse.

Afin d'améliorer le **bilan énergétique** des bâtiments existants en diminuant leur consommation en énergies non renouvelables, comme le prévoyait le programme de cette législature, la Commune a poursuivi ses efforts. À l'été 2023, des panneaux solaires ont été installés sur la toiture de la salle communale et un complément est prévu en 2025. Les fenêtres de la Mairie ont été remplacées à l'été 2024.

Nous avons pour but de sensibiliser les habitants à l'**entretien** des jardins et des cultures **sans engrais** de synthèse, ainsi que de développer l'exemple du « Jardin modèle » réalisé par notre équipe des espaces verts. **Des efforts de sensibilisation ont été menés**, à travers les articles du service des espaces verts dans le magazine Troimag notamment. En outre, des recommandations allant dans ce sens ont été émises dans le **nouveau règlement pour la location des jardins potagers** de la Commune.

Comme souhaité, le service des espaces verts s'est activement employé à **poursuivre les aménagements favorisant la biodiversité pour préserver la flore**, en développant des zones favorisant l'habitat de la petite faune, et en retardant pour cela la fauche faite après la floraison.

Protéger la petite faune, notamment par l'installation de tas de pierres et de tas de bois ainsi

que d'hôtels à insectes, comptait aussi parmi les objectifs. Le service des espaces verts a veillé à cette question, qui a par ailleurs régulièrement fait l'objet de communications, par le biais du magazine Troimag notamment.

Par ailleurs, les arbres du mérite ont permis de se **remémorer et de mettre en lumière nos méritants tout en plantant des arbres** remarquables qui deviendront plus que centenaires.

Enfin, la Commune a installé des **éclairages publics moins énergivores, pour diminuer notre pollution lumineuse** par des éclairages intelligents. Les efforts dans ce sens se poursuivront.

Organiser les différents modes de déplacement et favoriser la mobilité douce

Nous voulions poursuivre et développer les projets d'apaisement de nos **chemins communaux** : une carte interactive de la Commune est désormais à la disposition des habitants.

Réaliser la **liaison de mobilité douce**, piétonne et cycliste, entre le nouveau quartier des Crêts et le centre du village, était un objectif important. **Le projet de passerelle de mobilité douce sur la Drize au Vidollet-la-Forge a été adopté et voté par le Conseil municipal**. Ce projet, outre les aspects liés à la mobilité des nombreux nouveaux enfants du Parc des Crêts en direction de l'école, prévoyait également un volet « renaturation » des abords de la Drize sous l'édifice vieillot existant. Malheureusement ce projet est retardé par des recours.

Améliorer l'offre des **transports en commun**, faciliter l'accès au Léman Express par la réalisation d'une liaison TPG entre le village et la station du Bachet-de-Pesay, étaient des points importants au programme. Le recours contre la ligne de bus 49 freine hélas le processus. En outre, dans son souci de favoriser la mobilité douce, la Commune a soutenu son effort de **subventionnement** des abonnements TPG annuels.

Développer les **chemins pédestres**, établir des parcours de promenade, notamment le long des nants et des rivières, améliorer les **axes piétonniers à l'intérieur du village** pour permettre des parcours aisés à tous les piétons et aux personnes à mobilité réduite, sont des objectifs toujours à l'ordre du jour. Les projets sont en cours, mais sont freinés par des facteurs externes à la volonté de la Commune.

Mettre en lumière la vie communale

L'effort a été poursuivi pour améliorer l'**information** et la **communication** de la Commune auprès de ses habitants, par le biais d'articles sur le site Internet, de flyers, et à travers les réseaux sociaux. L'introduction de QR codes permet aussi la simplification de transmission des informations.

La Commune s'était fixé pour but d'organiser des **séances d'information** pour les grands projets communaux. Des séances publiques ont été organisées, notamment pour présenter le futur concept multimodal Genève-Sud, ou encore dans le cadre de la votation sur le PLQ Lullin.

La Commune a augmenté sa présence sur les différents **réseaux sociaux**, et ce développement se poursuit.

Refondre le **site Internet** : c'est un objectif qui a également été atteint, avec l'agence EtienneEtienne qui en 2020 a travaillé sur le rebranding, en suivant notamment les résultats d'un sondage sur la communication et les moyens de l'améliorer, qui avait été soumis à la population en 2018.

Moderniser l'administration communale

La **professionnalisation de l'administration** avec des programmes de formation a continué.

Le programme de législature prévoyait d'aménager de **nouvelles infrastructures** pour accueillir les nouveaux habitants (école, salles pour sociétés, espaces culturels, zone sportive). La nouvelle zone sportive a été inaugurée à l'été 2023. La rénovation et l'agrandissement de l'école ont été entamés, avec l'installation du pavillon scolaire à l'été 2024. Le projet final de Ferme de la culture est également en cours.

La mise sous **gestion électronique** des documents administratifs (GED) est désormais en place et utilisée par toute l'administration, afin de diminuer l'usage du papier.

Le remplacement de M. Olivier Niederhauser, au secrétariat général depuis plus de 35 ans, était un enjeu très important de cette législature. L'administration a accueilli une nouvelle Secrétaire générale en la personne de Mme Nolwenn Bocquet qui a entrepris la réorganisation de notre administration afin de la préparer aux nouveaux enjeux liés aux développements importants auxquels la Commune est en train de faire face.



On constate avec satisfaction que les engagements au sein de l'administration communale ont été équilibrés par rapport à l'augmentation du nombre d'habitants, et que nous avons maintenu un équilibre budgétaire, malgré de nouvelles charges dues à la croissance de la population.



Marc Truan,
Adjoint



Durant cette législature, nos services pour les aînés ont été développés, en particulier dans le cadre de la lutte contre l'isolement. On peut aussi saluer la mise en place d'un plan canicule. De plus, nous avons augmenté la présence des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) pour les jeunes de 12 à 25 ans.



Jean-Jacques Ronchietto,
Adjoint



En 2020, le programme de législature a fixé les principaux objectifs que la Commune de Troinex souhaitait atteindre durant la législature 2020-2025.

L'Exécutif s'est fixé plusieurs défis, qu'il était déterminé à relever, avec dynamisme et persévérance. Parmi les objectifs principaux, celui d'accompagner l'arrivée de 1'000 nouvelles et nouveaux habitants d'ici 2025, par un développement de Troinex qui préserve son âme de village.

Alors que celle-ci touche à sa fin, le bilan de la législature 2020-2025 établit le constat des actions et des réalisations menées à bien par l'Exécutif au cours de ces 5 années.

Il fournit également des informations sur les projets en cours, qui seront poursuivis au long de la prochaine législature, 2025-2030.

L'Exécutif veut également profiter ici de remercier le Conseil municipal pour le soutien sans faille dont il lui a fait preuve et sans quoi tout ceci n'aurait pas pu être réalisé.

Grand-Cour 8
1256 Troinex
Tél. 022 784 31 11

Dialoguez avec vos élu·es :
mairie@troinex.ch